

- Le Canada a aussi travaillé pour faire en sorte que Daech rende compte de ses violations du droit pénal et humanitaire international, y compris contre les Yézidis, et il a fourni son appui pour renforcer les capacités institutionnelles de la Commission internationale contre l'impunité au Guatemala.
- Le Canada a contribué au travail du Réseau pour la poursuite des auteurs des crimes de nature sexuelle dans les zones de conflit (Prosecution of Conflict-related Sexual Violence Network), qui relève de l'Association internationale des procureurs et des poursuivants et qui renforce la responsabilisation grâce, par exemple, à l'adoption d'approches progressistes des poursuites des cas de violence sexuelle.
- Le Canada a travaillé pour susciter un engagement accru en faveur de la lutte contre l'EAS commis par les soldats de la paix de l'ONU et le personnel des organisations d'aide, et pour procurer un soutien aux victimes<sup>9</sup>.
- Au début de 2018, le gouvernement du Canada a aussi entrepris des efforts pour faire en sorte que les politiques et les procédures voulues soient en place dans tous ses programmes d'aide internationale afin de prévenir l'EAS et d'en réduire le risque dans l'exécution de ces derniers.
- Au cours de la période visée par le rapport, aucun Casque bleu canadien ou membre canadien du personnel onusien en déploiement au nom du gouvernement du Canada n'a été accusé d'EAS, mais l'ONU a corroboré une telle accusation portée au cours de l'exercice financier 2016 2017 contre un policier canadien prenant part à une mission de maintien de la paix, et les autorités canadiennes continuent d'enquêter sur cet incident.
- Au Canada, comme dans d'autres pays qui fournissent du personnel pour les opérations de paix, des failles dans les cadres de responsabilisation ont empêché dans certains cas d'assujettir les intervenants à des sanctions disciplinaires ou juridiques. C'est là un domaine du Plan d'action où d'autres mesures s'imposent pour remédier aux lacunes et renforcer les cadres de responsabilisation visant les soldats de la paix canadiens.

<sup>9</sup> Un exemple réside dans la Déclaration du G7 à Whistler sur la protection contre l'exploitation et les abus sexuels dans le domaine de l'aide internationale, adoptée en juin 2018. Mentionnons aussi l'appui fourni par le Canada au Fonds des Nations Unies pour le soutien des victimes d'EAS; le Bureau de la coordonnatrice spéciale pour l'amélioration de la réponse de l'ONU à l'EAS; l'adhésion du premier ministre au Cercle de leadership du Secrétaire général en matière d'EAS de l'ONU.